



A  
C  
O  
N  
S  
E  
R  
V  
E  
R  
!



Document d'Information  
Communal sur les

# Risques Majeurs

Face aux risques, une population bien informée est moins vulnérable !



Avec le soutien financier de :

## EDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur,

Vous avez entre les mains le **DICRIM**, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

Comme toutes les villes de France, La Garde-Freinet est exposée à des **risques naturels et technologiques**. Ma responsabilité, en tant que Maire, est de tout mettre en œuvre pour assurer la **protection de notre territoire et de ses habitants**, en lien avec les services de l'État.

Ce document vous permet de connaître **les différentes situations auxquelles notre commune est exposée**, ainsi que les mesures prises pour **limiter les conséquences sur la population**.

Je suis très attaché à cette démarche qui développe en chacun de nous une **culture de la Sécurité Civile**.

Je vous demande donc de **consulter attentivement** ce document et de le **conservé précieusement** pour être **acteur de votre sécurité** et celle de vos proches.

Car **la sécurité civile est l'affaire de tous**, je vous en souhaite une bonne lecture.

**Jean-Jacques COURCHET**

Maire de La Garde-Freinet

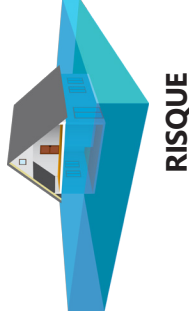
# SOMMAIRE

QU'APPELLE-T-ON RISQUE ?	4
LA GESTION DE CRISE À L'ÉCHELON COMMUNAL	6
CONCRÈTEMENT, QUI FAIT QUOI ?	8
LE RISQUE INONDATION	10
LE RISQUE INCENDIE DE FORÊT	12
LE RISQUE MOUVEMENTS DE TERRAIN	14
LE RISQUE SÉISME	16
LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	18
L'HÉBERGEMENT D'URGENCE	20
COMMENT VOUS PRÉPARER À LA GESTION DE CRISE ?	21
LES CONTACTS UTILES / POUR EN SAVOIR PLUS	22
NOTES	23
SYNTHÈSE DES CONDUITES À TENIR	24

# QU'APPELLE-T-ON RISQUE ?

4

**Le risque** est la combinaison de l'aléa et des enjeux :



**Le risque majeur** présente une double particularité :

- Une **faible fréquence** (il ne se produit pas souvent) ;
- Une **importante gravité** (les dommages matériels et humains sont très lourds).

# 5 RISQUES MAJEURS sont présents sur votre commune.



Incendie de  
forêt



Inondation



Mouvements  
de terrain



Séisme



Transport de  
Matières  
Dangereuses

# LA GESTION DE CRISE A L'ECHOLON COMMUNAL

Pour faire face à l'ensemble des risques majeurs présents sur votre territoire communal, la commune de La Garde-Freinet a élaboré son **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS). Ce dispositif représente l'échelon communal de la Sécurité Civile et permet ainsi aux services communaux et aux élus de s'organiser avant, pendant et après la crise. Cet outil vise à assurer la sauvegarde de la population et la protection des biens et traite aussi bien des modalités d'alerte que des missions de chacun et des moyens alloués à la gestion d'un phénomène majeur.

## 1 SIGNAL NATIONAL D'ALERTE, unique sur tout le territoire national, à connaître :

1 min 41 s

1 min 41 s

1 min 41 s

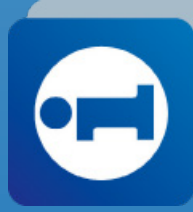


5 sec

5 sec

Son modulé

# 4 CONSIGNES GENERALES DE SECURITE à respecter :



Informez-vous  
(104.2 MHz)



Ne téléphonez  
pas



N'allez pas  
chercher vos  
enfants à l'école



Coupez le gaz  
et l'électricité

# CONCRETEMENT, QUI FAIT QUOI ?

8



## LES CITOYENS

En tant que citoyen, vous devez être acteur de votre propre sécurité. Il vous revient donc de vous préparer à la survenue d'une catastrophe, en composant votre kit d'urgence et en élaborant votre Plan Familial de Mise en Sureté (PFMS). Vous devez **respecter les consignes de sécurité.**



## LES SERVICES DE SECOURS

Les services de secours (pompiers, gendarmerie, police) interviennent sur le sinistre. Ils s'occupent des missions de secours (évacuation, sécurisation des sites, interdiction...).



## LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les établissements scolaires, via leur Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS), mettent les enfants en sécurité.

**Inutile d'aller les récupérer.**



## LA PREFECTURE

La Préfecture coordonne les interventions en cas de sinistre important. Le Préfet devient le Directeur des Opérations de Secours (DOS) et met en place une cellule de crise. Il s'appuiera dans ce cas sur le Plan ORSEC.



## LA MAIRIE

Le Maire déclenche le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ses équipes fournissent les moyens logistiques et prennent en charge les évacués potentiels.



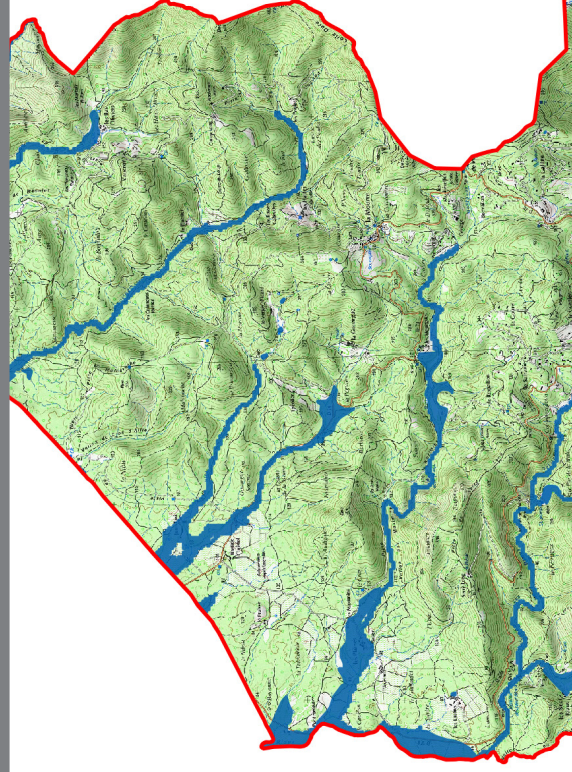
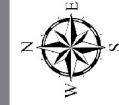


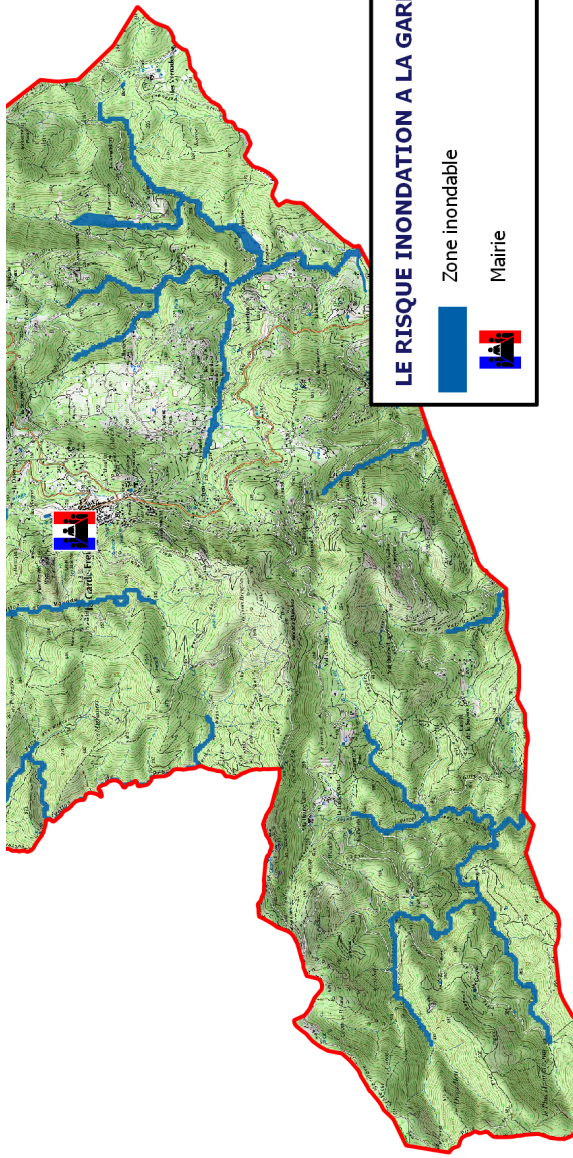
# LE RISQUE INONDATION

10

La commune de La Garde-Freinet est concernée par des inondations de type **crue torrentielle**, c'est-à-dire une montée brusque des eaux, un débit important et un charriage de matériaux pouvant être conséquent. **Le ruisseau des Mourgues** ou encore le **vallon du Pichier** peuvent être concernés par ce type de phénomène sur la commune.

Il est également possible d'observer du **ruissellement** urbain ou de versant en cas de fortes pluies.





## LE RISQUE INONDATION A LA GARDE-FREINET

Zone inondable

Mairie

## CONSIGNES A RESPECTER en cas d' INONDATION

### Avant

 Informez-vous sur votre exposition à ce risque

### Pendant

 Montez à l'étage ou en hauteur

 Coupez le gaz et l'électricité

 Confinez-vous

### Après

 Aérez le bâtiment

 Prenez des photos des dégâts

 Apportez votre aide

 N'allez pas chercher vos enfants à l'école

 Ne téléphonez qu'en cas d'urgence

 Ecoutez la radio (104.2 MHz)

# LE RISQUE INCENDIE DE FORÊT

La commune de La Garde-Freinet, située au coeur du **massif des Maures**, a déjà connu **230 incendies** depuis 1973. Les incendies plus anciens de 1962 et 1970 sont également à signaler.

Afin de prévenir ce risque, il existe des **obligations de débroussaillage** pour les particuliers propriétaires de parcelles en zone de forêt. Ces obligations sont détaillées sur le site de l'Etat dans le Var : **[www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr)**.

## 6 EVENEMENTS MAJEURS SUR LA COMMUNE :

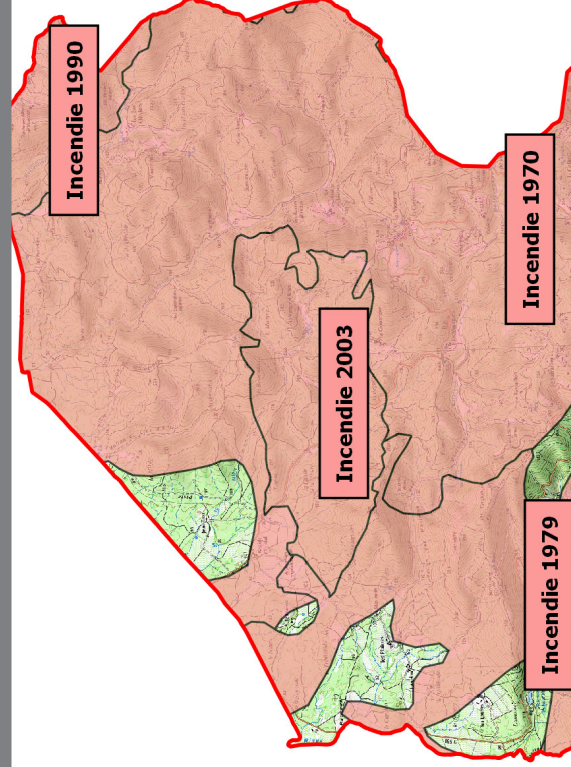
- 1962
- 1970
- 1979
- 1987
- 1990
- 2003

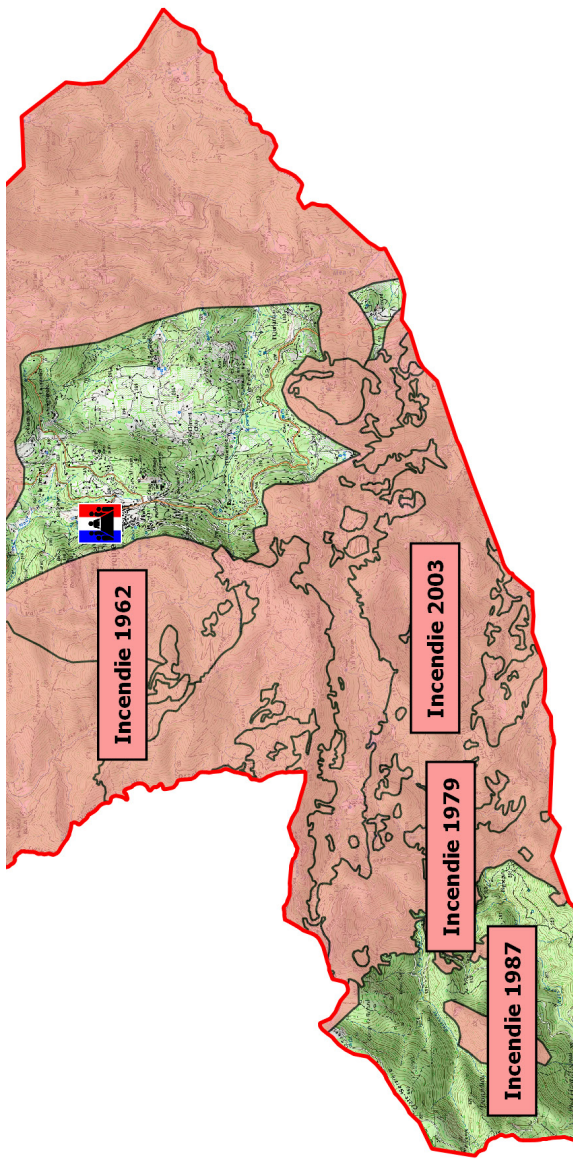
### LE RISQUE INCENDIE DE FORÊT A LA GARDE-FREINET

Incendies passés ayant brûlé plus de 100 ha au total




Mairie





## CONSIGNES A RESPECTER en cas de FEU DE FORET

### Avant

 Informez-vous sur votre exposition à ce risque



Laissez libre l'accès au bâtiment



N'allez pas chercher vos enfants à l'école

### Pendant



Coupez le gaz et l'électricité



Ne téléphonez qu'en cas d'urgence

### Après



Aérez le bâtiment



Prenez des photos des dégâts



Apportez votre aide



Confinez-vous



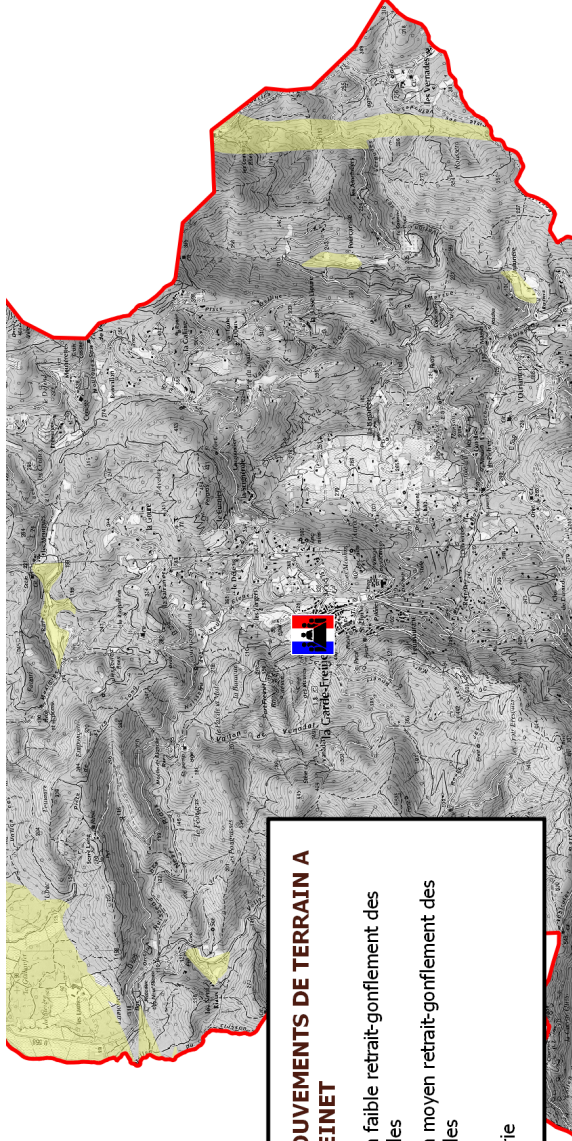
Ecoutez la radio (104,2 MHz)

## LE RISQUE MOUVEMENTS DE TERRAIN




La commune de La Garde-Freinet, du fait de la nature des sols et de la topographie peut être sujette à des mouvements de terrain (**éboulements** ou **glissements de terrain**). Ces derniers peuvent se manifester lors d'épisodes pluvieux intenses.

Le phénomène de **retrait-gonflement des argiles** est également présent sur le territoire communal (cf. carte ci-dessous).






**LE RISQUE MOUVEMENTS DE TERRAIN A LA GARDE-FREINET**


-  Aléa faible retrait-gonflement des argiles
-  Aléa moyen retrait-gonflement des argiles
-  Mairie

## CONSIGNES A RESPECTER en cas de MOUVEMENTS DE TERRAIN

### Avant


 Informez-vous sur votre exposition à ce risque

### Pendant

 Quittez le bâtiment endommagé

 Coupez le gaz et l'électricité

### Après

 Prenez des photos des dégâts

 Apportez votre aide

 N'allez pas chercher vos enfants à l'école

 Ecoutez la radio (104.2 MHz)

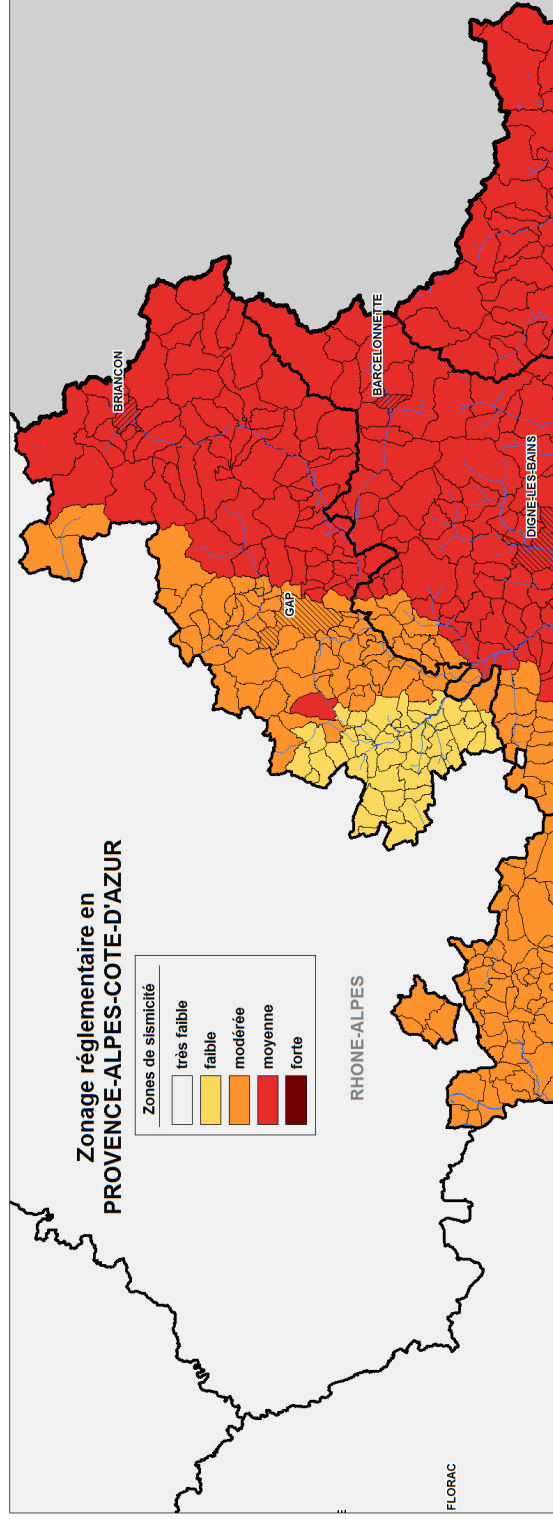
# LE RISQUE SISMIQUE

La commune de La Garde-Freinet est située en **zone de sismicité faible**, d'après le zonage réglementaire en vigueur depuis mai 2011. Cette sismicité est directement liée à la **chaîne alpine** qui est toujours active.

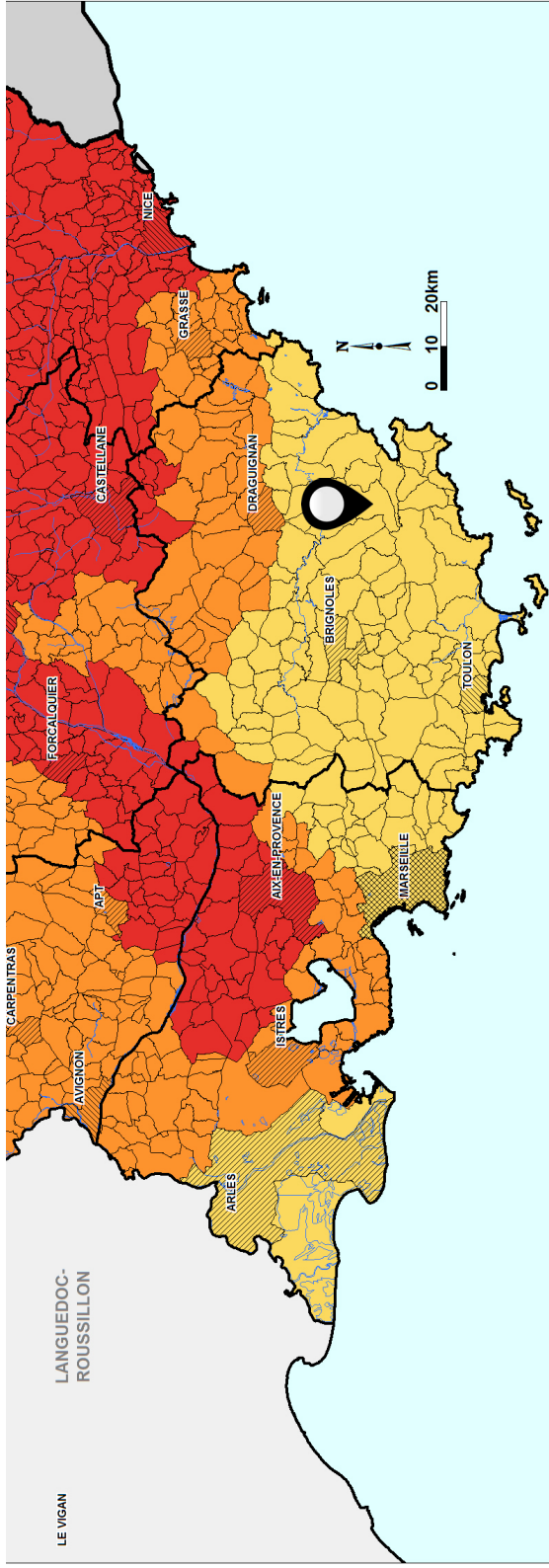
Pour pallier à ce phénomène, des **normes de construction** sont imposées pour tout nouveau bâtiment situé en zone réglementée.

## 3 SEISMES RESSENTIS SUR LA COMMUNE DE LA GARDE-FREINET :

- le 7 septembre 1920
- le 17 février 1947
- le 25 février 2001







## CONSIGNES A RESPECTER en cas de SEISME

### Avant



Informez-vous sur votre exposition à ce risque

### Pendant



A l'intérieur, abritez-vous sous un meuble solide



A l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments

### Après



Coupez le gaz et l'électricité



Ecoutez la radio (104.2 MHz)



Ne téléphonez qu'en cas d'urgence



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Eloignez-vous des bâtiments

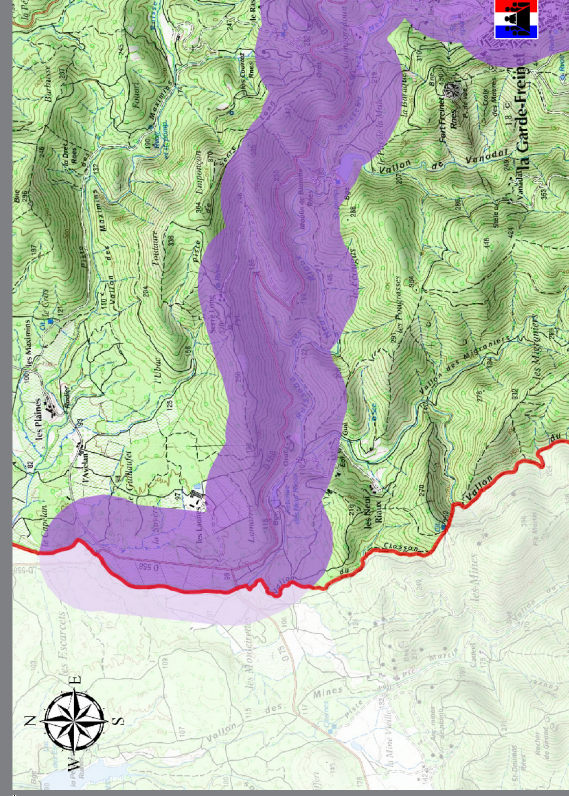
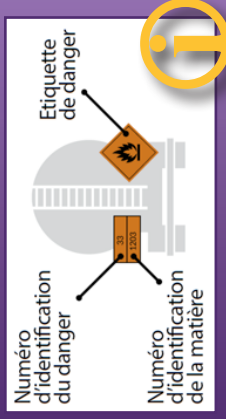


Prenez des photos des dégâts

# LE RISQUE TMD (Transport de Matières Dangereuses)

La commune de La Garde-Freinet est traversée par la **Route Départementale 558**, qui est un axe fortement fréquenté. La circulation des matières dangereuses par voie routière et ferroviaire est réglementée par des accords européens. La nature des produits transportés est identifiée par des codes et un pictogramme sur le véhicule (cf. schéma ci-contre).

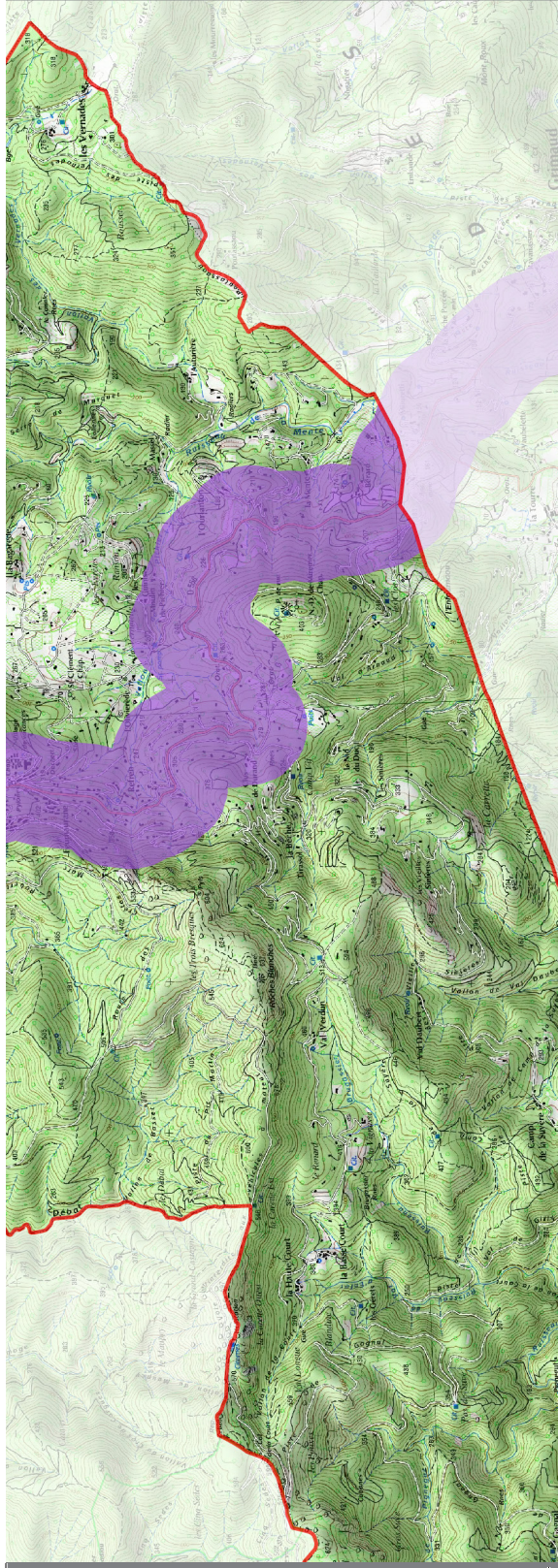
## LA SIGNALISATION TMD



**LE RISQUE TMD A LA GARDE-FREINET**

Zone de danger en bordure d'axes routiers fortement fréquentés

Mairie



## CONSIGNES A RESPECTER en cas d'ACCIDENT TMD

### Avant

Informez-vous sur votre exposition à ce risque



### Pendant

Entrez dans le bâtiment le plus proche



N'allumez pas de flamme



Confinez-vous



### Après

Prenez des photos des dégâts



Apportez votre aide sans vous mettre en danger



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez qu'en cas d'urgence



Ecoutez la radio (104.2 MHz)



# L'HEBERGEMENT D'URGENCE



## 2 ETABLISSEMENTS IDENTIFIES POUR L'HEBERGEMENT TEMPORAIRE SUR LA COMMUNE :



LA SALLE DES FÊTES



LA MAISON DES ASSOCIATIONS

# COMMENT VOUS PREPARER A GERER LA CRISE ?



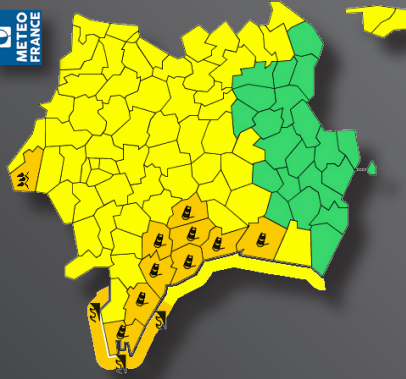
## INFORMEZ-VOUS SUR LA VIGILANCE METEOROLOGIQUE EN COURS SUR LE DEPARTEMENT

La vigilance météorologique est une information émise par Météo France. Elle concerne tous les départements français et est accessible à tout moment et par tout le monde.

En fonction du niveau de vigilance, adaptez vos activités et votre comportement.


Cette vigilance, relayée par les médias, est accessible sur :

[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)



 Pas de vigilance particulière

 Soyez attentif

 Soyez très vigilant

 Une vigilance absolue s'impose



CONSTITUEZ VOTRE KIT D'URGENCE, EN CAS DE CONFINEMENT OU A EMMENER AVEC VOUS EN CAS D'EVACUATION

- Lampe de poche
- Gillet jaune
- Bouteille d'eau
- Trousse de premiers soins
- Radio à piles
- Nécessaire de toilette
- Vêtements de rechange
- Couverture de survie
- Papiers importants
- Médicaments spécifiques

## LES CONTACTS UTILES

SAPEURS-POMPIERS

18 ou 112

MAIRIE DE LA GARDE-FREINET

04 94 55 21 00

POLICE NATIONALE / GENDARMERIE

17

SAMU

15

PREFECTURE (standard)

04 94 18 83 83

## POUR EN SAVOIR PLUS...

PREFECTURE DU VAR

[www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr)

PORTAIL NATIONAL DE LA PREVENTION DES RISQUES MAJEURS

[www.prim.net](http://www.prim.net)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ

[www.cc-golfedesainttropez.fr](http://www.cc-golfedesainttropez.fr)

# NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# SYNTHESE DES CONDUITES A TENIR



**Inondation**



Montez à l'étage ou en hauteur



Confiniez-vous



Écoutez la radio (104.2 MHz)



**Incendie de forêt**



Laissez libre l'accès au bâtiment



Confiniez-vous



Écoutez la radio (104.2 MHz)



**Mouvements de terrain**



Quittez le bâtiment endommagé



Écoutez la radio (104.2 MHz)



**Séisme**



A l'intérieur, abritez-vous sous un meuble solide



A l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments



**Transport de Matières Dangereuses**



Entrez dans le bâtiment le plus proche



Confiniez-vous



N'allumez pas de flamme

